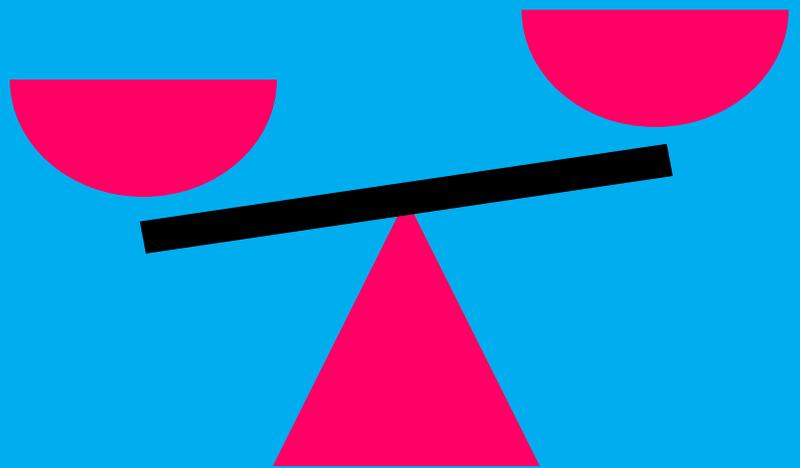


DOSSIER DE PRESSE

Séance plénière lundi 24 juin 2024



gironde.fr    

 **Gironde**
LE DÉPARTEMENT

Ce lundi 24 juin 2024, les élu-es du Département se sont réunies en séance plénière dans l'hémicycle Philippe Madrelle pour voter le compte administratif 2023.

Sommaire

COMPTE ADMINISTRATIF 2023	P.4
BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2024	P.5
PACTE DES SOLIDARITES	P.6
UN TOIT POUR TOUTES ET TOUS	P.7
LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT DES COLLEGIENS	P.8

Compte administratif 2023*

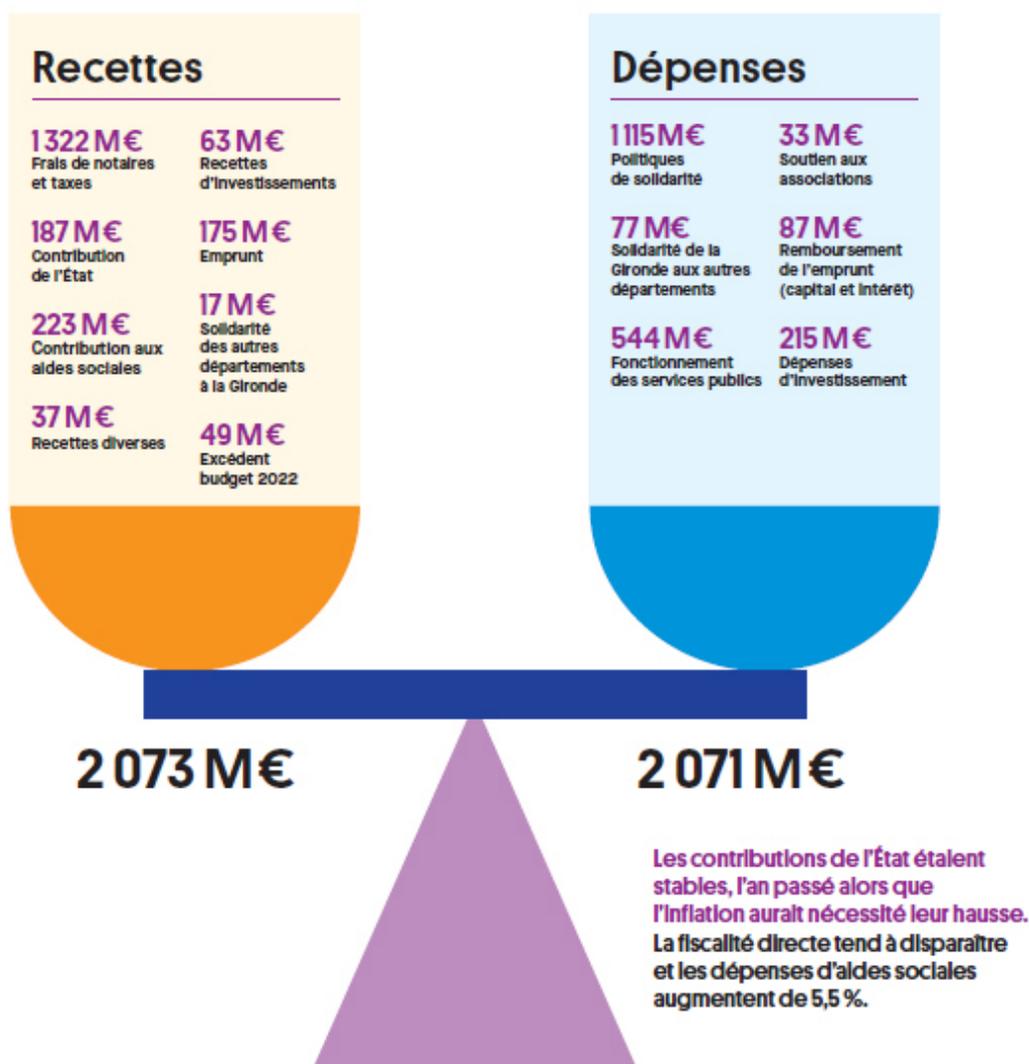
Le compte administratif 2023 retrace l'exécution du second budget de ce mandat. Il témoigne de la nécessité de contraindre ses dépenses face à la forte baisse de ses recettes exposées à la conjoncture nationale.

Les résultats de cet exercice reflètent néanmoins la résilience budgétaire du Département pour **ne pas fléchir sur le déploiement de ses politiques** à l'égard des Girondines et des Girondins et **répondre aux besoins d'une croissance démographique et de ses caractéristiques, au sein du territoire.**

Il est marqué par les éléments suivants :

Un effet de ciseau fortement accentué avec **des dépenses de fonctionnement qui progressent de +5,3% par rapport à 2022** (dont +58 M€ de dépenses de solidarités), qui évoluent face à **des recettes de fonctionnement volatiles** et imprévisibles **qui décrochent de près de 4%**.

Le soutien à l'économie locale et au développement de son territoire (collèges, infrastructures) par **un volume d'investissement s'établissant en 2023 à 215 M€.**



* hors reports et budgets annexes

Budget supplémentaire 2024

La décision modificative de l'exercice en cours, plus communément appelée Budget Supplémentaire (BS), **intervient dans un contexte budgétaire exceptionnel amenant à contenir les dépenses**. Son objectif est double : intégrer **les baisses déjà observées de recettes de TVA** et préserver un bon niveau de service public sur les compétences du Département, au profit des habitants et des territoires de Gironde.

Un recul inexorable des recettes

La collectivité départementale doit une grande partie de ses recettes au marché de l'immobilier et **à la consommation, dont l'évolution est aujourd'hui atone**. La notification par l'Etat d'une baisse de TVA oblige à inscrire une baisse de recettes de 13,6 M€.

Par ailleurs, le marché de l'immobilier ne montre pas de mouvement de reprise et **fait planer sur les droits de mutation à titre onéreux (DMTO) un risque important de baisse en recettes** pour la fin de l'année 2024.

Maîtrise des dépenses de fonctionnement

Dans ce contexte difficile, **le Département fait preuve de prudence et régule l'ensemble de ses dépenses**, y compris celles relevant de ses compétences obligatoires.

Des efforts solidaires en faveur des plus fragiles restent néanmoins nécessaires. Pour faire face à l'accroissement des bénéficiaires des aides sociales, la revalorisation du Revenu de Solidarité Active (RSA), l'hébergement des enfants confiés et le transport des élèves en situation de handicap, **un ajustement de 0,7% des dépenses par rapport au Budget Primitif 2024 est opéré**. Il est financé par l'excédent des résultats de 2023 à hauteur de 13,7 M€.

Vers la refondation de la structure du financement des Départements

La hausse continue des dépenses de solidarités issues des transferts de compétences de l'Etat, n'a pas été compensée par des transferts de recettes à la hauteur de financements nouveaux. Plus encore, c'est une recette volatile, les DMTO, qui a compensé temporairement la croissance de ces dépenses. En Gironde comme ailleurs, **une révision rapide et en profondeur du système de financement des Départements est demandée**.

Le Pacte des Solidarités

259 M€

enveloppe budgétaire
totale du RSA votée
en 2024

39 688

personnes
relèvent du RSA
(septembre 2023)

Le « Pacte des Solidarités » vise à développer des actions nouvelles, ou bien à en renforcer celles existantes, **en faveur de la lutte contre la pauvreté et contre les inégalités (notamment dès le plus jeune âge), ou de l'insertion professionnelle.**

Cette convention précise les actions qui pourront bénéficier de co-financements dans le cadre du Pacte des solidarités.

Volet « Solidarités » (18 actions)

- ▶ **Soutien auprès de la prévention spécialisée, de la jeunesse et de la lutte contre la reproduction de la pauvreté dès la petite enfance** : développement des modes d'accueil et renforcement de l'accompagnement des jeunes en situation de précarité afin de briser le cycle de la pauvreté ;
- ▶ **Lutte contre la bascule dans la très grande pauvreté** : prévention du sans-abrisme, des expulsions et développement de l'accès au logement pour les plus vulnérables ;
- ▶ **L'organisation solidaire autour de la transition énergétique** : mobilité, aide alimentaire, actions liées aux solidarités énergétiques et soutien aux accueils de jour ;

Volet « insertion et emploi »

Ce volet vise le champ de l'insertion et de l'emploi, notamment en faveur des allocataires du RSA. Il s'inscrit dans le cadre de **la nouvelle loi pour le plein emploi afin d'accompagner la mise en place de la réforme France Travail et d'intensifier l'offre de solutions locales.**

- ▶ Mise en application des nouvelles dispositions législatives en vigueur relative à cette nouvelle loi pour le plein emploi ;
- ▶ Développement et renforcement d'actions locales pour l'insertion et l'emploi des allocataires RSA ;

Neuf actions impulsées ont été retenues permettant **leur renforcement** :

- **intermédiation active entre personnes en insertion et employeurs** ;
- accompagnement à l'insertion professionnelle de personnes avec des problématiques de santé et plus largement **prise en compte des déterminants de santé dans les parcours** ;
- **renforcement de l'offre d'accompagnement et de remobilisation des publics** ;
- **déploiement d'actions facilitant l'acquisition de compétences et l'accès à l'emploi** ;
- action de **formation des professionnels** à l'usage de nouveaux outils numériques permettant un suivi des parcours plus facilité ;

33,6 M€

de budget en faveur
de l'habitat

Un toit pour toutes et tous

Le Département renouvelle le Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD) pour une période de 6 ans (2024-2030). Ce plan scelle une ambition commune de l'ensemble des acteurs de l'hébergement et du logement : communes, intercommunalités, délégataires des aides à la pierre, bailleurs, associations... **Face à la crise du logement, la Gironde est un Département qui applique l'une des politiques les plus complètes en France en termes d'accès, de développement et d'amélioration de l'habitat.**

Un logement digne et abordable pour toutes et tous

Ce plan d'action donne le cadre de la politique départementale pour le **logement et l'hébergement des personnes défavorisées** et fixe des objectifs pour l'ensemble des territoires girondins. **Il prévoit également une démarche d'animation avec l'ensemble des acteurs de l'habitat**, les territoires, les acteurs institutionnels, les associations, les élus ainsi que les usagers.

1,7 M
d'habitants en
Gironde

Il comprend les mesures destinées à toute personne ou famille éprouvant **des difficultés particulières pour accéder à un logement ou à un hébergement décent, de s'y maintenir et de disposer de la fourniture d'eau et d'énergie, ainsi que d'un accompagnement social si nécessaire.**

Il concerne par exemple : **les parents isolés** avec enfant de moins de 3 ans, **les personnes âgées ou handicapées en situation de mal logement** nécessitant **un logement adapté à la perte d'autonomie**, les travailleurs aux **ressources limitées**, les jeunes de moins de 25 ans **en rupture et sans ressource**.

Défis priorités

- ▶ favoriser un **hébergement des personnes sur leur bassin de vie** ;
- ▶ mobiliser et articuler **une offre d'accompagnement adaptée aux ménages** pour faciliter l'accès au logement ;
- ▶ prévenir les expulsions et **aider au maintien dans le logement** ;
- ▶ observer, animer et piloter au plus près des territoires de la Gironde avec les différents partenaires.

Quelques repères

- ▶ **Entre 2017 et 2022** :
+11% de demandes en hébergement d'urgence
- ▶ **Entre 2019 et 2023** :
+16% de demandes de logement social
- ▶ **En 2023** :
66 977 demandes de logements sociaux
8 757 attributions de logements, (soit plus de 7 candidats pour un logement social)

Lutter contre les isolements des collégiens

La commission Vie au Collège du Conseil Départemental des Jeunes a décidé de développer un projet de « raccrochage social des élèves isolés par les pairs ».

Une action portée par les jeunes élus pour lutter contre l'isolement des collégiens **qui ne cesse d'augmenter en France.**

Le projet « Contre-Uno » en référence au jeu de cartes, est ainsi apparu : l'objectif est de **développer les liens entre les collégiens en mobilisant des jeunes volontaires**, appelés « Shoulders » (épaules), pour accompagner leurs camarades isolés, les « Unos ».

Avec le soutien d'adultes référents, les « Shoulders » échangeront avec les « Unos » qui se seront signalés via une boîte dédiée. Un projet conçu pour être déclinable au sein de chaque établissement.

Il sera testé dans un premier temps dans trois collèges volontaires.

Données :

Une étude récente de Santé Publique France et de l'EnClass2 révèle des chiffres inquiétants : **21% des collégiens ressentent de la solitude**, surtout les filles. En 6ème, 22% des filles se sentent seules, et ce chiffre monte à 36% en 3ème, contre 12% pour les garçons en moyenne pendant tout le collège.

Cette année, **206 jeunes issus de 102 collèges et MFR ont siégé au Conseil départemental des Jeunes de la Gironde** et ont travaillé au sein de l'une des dix commissions.



Contacts presse

Typhaine Cornacchiari

06 18 18 22 44

typhaine.cornacchiari@gironde.fr

Anne-Gaëlle Mc Nab

06 28 20 65 31

anne-gaelle-mcnab@gironde.fr

Marie-Hélène Popelier

06 22 29 26 72

m.popelier@gironde.fr

Adrien Montiel

06 01 11 07 39

a.montiel@gironde.fr

Site internet : Gironde.fr

Instagram : [@departementgironde](https://www.instagram.com/departementgironde)

TikTok : [@departementgironde](https://www.tiktok.com/@departementgironde)

Facebook : Département de la Gironde

X : [@gironde](https://twitter.com/gironde)